SYMCÉA SYNDICAT MIXTE CANCHE AUTHIE

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2022

SymCéA

Etablissement Public d'Aménagement et de Gestion des Eaux Canche et Authie

Sommaire

Édito 3

Présentation du Symcéa 4

- Le territoire du Symcéa 6
- Le conseil syndical 6
- L'équipe du Symcéa 7
- Bilan financier 8
- 2022, en chiffres... 9

Pôle Schémas d'Aménagement et de Gestion des Eaux 10

- Communiquer sur les enjeux du SAGE 12
- Avancement des SAGE 14

Pôle opérationnel des régies Milieux Aquatiques et Hydraulique douce 16

- **GEstion des Milieux Aquatiques 18**
  - Restauration écologique 19
  - Continuité écologique 20
  - Préservation des zones humides 21
  - Natura 2000 22
- **Hydraulique douce 23**
  - Accompagnement des EPCI 23
  - Les plans de gestion : entretien et restauration des ouvrages d'hydraulique douce 24

Pôle Gestion des risques, Données/SIG, Communication 26

- Les dates 2022 du PAPI Canche 28
- L'équipe PAPI au complet ! 28
- La préparation de la mise en œuvre des actions 28
- COPIL et groupes de travail 28
- Communication 30

Crédits photos : Symcéa, Emilie Cerf, CA2BM, CEN Hauts de France, IGN

Édito

Yves GILLE
PRÉSIDENT

Grâce à l'action de l'ensemble de l'équipe, l'année 2022 a permis de conforter l'action du Symcéa pour les bassins Canche et Authie. Il faut souligner en particulier :

- La dynamique des deux commissions locales de l'Eau dont les membres ont été très actifs pour avancer sur l'élaboration des projets des SAGE ;
- La labellisation du Programme d'Action et de Prévention des Inondations de la Canche en mai 2022 avec le recrutement de l'équipe dédiée et l'enclenchement des opérations ;
- La réorganisation interne des pôles Gestion des Milieux Aquatiques et Ruissellement/Hydraulique douce pour un fonctionnement optimisé de la régie de terrain constituée de vingt agents.

Néanmoins, des incertitudes se sont immiscées notamment pour les financements des programmes et projets avec des conséquences pour les missions exercées en régie par le Symcéa. Les nombreux échanges avec les partenaires et des crédits supplémentaires ont permis de confirmer ces financements en 2022 et donc les moyens dédiés mais la vigilance doit être maintenue ainsi qu'un objectif de diversification des sources de financement.

Ces ombres n'ont toutefois pas freiné les projets et la réalisation de nouvelles ambitions témoignant de la volonté du Symcéa de répondre aux préoccupations de son territoire et des nouvelles opportunités de financement :

- Enclenchement d'une animation Agro-écologique en lien avec les négociations des programmes d'actions issus des modélisations WaterSed avec une illustration lors de la conférence sur le capital Sol du Professeur Marc-André Sélosse le 27 septembre 2022 ; participation à la production du film « Paysans, du ciel à la terre » ;
- Enclenchement des missions Natura 2000 sur les sites de la vallée de l'Authie et engagements de projets opérationnels pour les zones humides ;
- Travaux de mise en compatibilité avec le SDAGE Artois-Picardie 2021-2027 : Définition de l'Espace de Bon Fonctionnement des cours d'eau ; identification des bassins où les milieux aquatiques sont impactés par le ruissellement ;
- Réflexions ayant pour objectif le cadrage des missions GEMAPI entre le Symcéa et les EPCI avec un premier exercice avec la CA2BM ;
- Échanges et mise en cohésion des programmes avec la planification des territoires et les documents d'urbanisme.

C'est avec grand plaisir que je vous présente ce compte rendu de l'année 2022 illustrant encore l'action de toute l'équipe, mais également l'investissement des vice-présidents et des membres du conseil.

Je vous en souhaite une bonne lecture !

PRÉSENTATION DU SYMCÉA

Présentation du Symcéa

Le territoire du Symcéa

Le Symcéa est composé de 10 membres (1 Communauté d'Agglomération et 9 Communautés de communes)

Le conseil syndical

DESVRES-SAMER
Christophe COUSIN
Marc DENAVAUT
Guy LAMBERT
Jean-Pierre FRANCOIS

HAUT PAYS DU MONTREUILLOIS
Nicolas PICHONNIER
Constant VASSEUR
Christophe COFFRE
Pascal LEGRAND

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU TERNOIS
Dominique COQUET
Denis DEQUIDT
Marcel LECLERCQ
Michel DUVAL
Claude COQUART
Lionel BOITEL
Jean-Marie TINCHON
Bernard FINKE

CAMPAGNES DE L'ARTOIS
Damien BRICOUT
Richard SKOWRON
Arnaud RICQ
Alexandre DECRY

SUD-ARTOIS
Georgette MIKOLAJCZAK
Christophe LAGNIEZ
Denis CARON
Thierry ROUCOU

PAYS DU COQUELICOT
Jean-Marie GUENEZ
Michel DESTOMBES
Christophe DELORAINE
Pascal DEKYDTSPOTTER

TERRITOIRE NORD PICARDIE
Francis PETIT
Jean-Michel MAGNIER
Dominique DUFOSSE
Eric ROUSSEL
Martine BOTTE
Emmanuel MARECHAL

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DES 7 VALLÉES
Philippe LEJOSNE
Yves GILLE
Franck PARMENTIER
Steve PRINGARBE
Reynald DENOEUX
Jean-Marie CASTELAIN
Serge GOTTERAND
André PONCHEL

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DES 2 BAIES EN MONTREUILLOIS
Dominique MASSON
Daniel FASQUELLE
Jean-François ROUSSEL
Philippe FOURCROY
David CAUX
Bruno DELENCLOS
Franck LEURETTE
Thierry POILLET
Hubert DOUAY
Claude VILCOT
Dominique BIGAND
Valérie DELORME

Délégué(e) titulaire - Délégué(e) suppléant(e)

L'équipe du Symcéa

Yves GILLE, Président du Syndicat Mixte Canche et Authie

Philippe FOURCROY, Marcel LECLERCQ, Francis PETIT, Vice-Présidents
Le bureau du Symcéa

Le Conseil Syndical composé des délégués des 10 EPCI

Valérie CHÉRIGIÉ
Direction

Vanessa BOUDINEL
Administration générale et Finances

Anne GEST
Secrétariat et ressources humaines

Secrétariat, Administration et Finances
Vanessa BOUDINEL, Anne GEST, Sabine BIZEUR

Schémas d'Aménagement et de Gestion des Eaux
Responsable de pôle : **Valérie CHÉRIGIÉ**

SAGE Canche :
Alexandre GALLET, Animateur

SAGE Authie :
Cassandre WAYMEL, Animatrice

Pôle opérationnel des régies Milieux Aquatiques et Hydraulique Douce
Responsable de pôle : **Emilie DELATTRE**

Arnaud ROUSSELLE, Technicien Milieux Aquatiques
Lisa MESTDAGH, Chargée de mission Milieux Aquatiques
Emeline BOUCHER, Animatrice Bassin Versant
Animateur(rice) bassin versant (en cours de recrutement)
Audrey WILLEMETZ, Chargée de mission agro-écologie

Secrétariat technique et administratif
Sabine BIZEUR

Gestion des Risques (PAPI Canche) Données/SIG et communication
Responsable de pôle : **Grégoire JACQUESSON**

Amani BOUTILLIER, Chargée de mission SIG
Emilie CERF, Chargée de mission réduction de la vulnérabilité
Stéphane KAMDOUM, Chargé de mission suivi des réseaux

Nicolas MARIETTE, Technicien de rivière, encadrant des équipes d'entretien et de restauration des cours d'eau

Maxime ROUSSEL, référent
Arnaud PREVOST, référent
Lucas BOITEL, référent
Julien TURPIN, référent

Yannick TERRIER
Thibault BODESCOT
Martin CARPENTIER
Florian DEPRES
Dhonovan DELPIERRE
Alexis GAY
Morgan DEPRÈS
Thomas CALON
Jérôme MAUPIN
Kévin CORROENNE

Jordan DELEPINE, Technicien, encadrant des équipes d'entretien des ouvrages d'hydraulique douce

Florian LOUCHEZ, référent

Roger DEMORRE
Kévin POUZOL
Benoit JOURDAIN
Stéphane SAGNIER
Aurélien DAMY

Bilan Financier

Dépenses réelles 2022 : 2 825 577,53 €

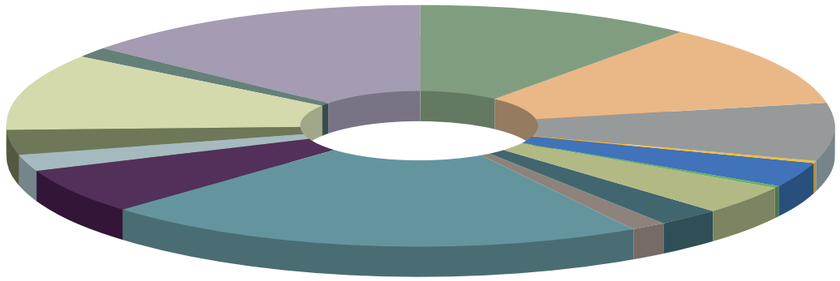

Charges de structure	309 041,08 €	Gestion de données/SIG/Communication	42 649,27 €
Équipement	313 171,76 €	Missions opérationnelles GEMA Canche et Authie	602 455,60 €
Direction, administration et finances	223 486,01 €	Travaux Restauration (Investissement)	175 185,88 €
Maintenance Logiciel	2 267,20 €	Mise en œuvre des actions du PAPI	60 647,75 €
Les SAGE et l'animation des CLE	101 322,09 €	Étude PAPI Canche	93 355,59 €
Communication des SAGE	1 590,00 €	Fonctionnement Équipe Hydraulique douce	290 891,33 €
Ingénierie Milieux Aquatiques	115 431,14 €	Travaux Hydraulique douce	44 406,50 €
Ingénierie Hydraulique douce	63 957,21 €	Travaux Continuité écologique	385 719,12 €

Recettes réelles 2022 : 3 416 971,07 €

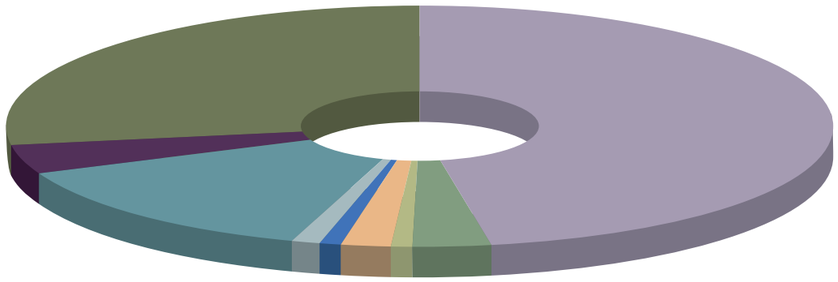

Agence de l'Eau Artois Picardie	1 619 683,75 €	Délégation de Maîtrise d'Ouvrage	42 601,56 €
Région Hauts de France	105 427,03 €	Autres financeurs	460 081,77 €
Département du Pas-de-Calais	21 595,50 €	Union Européenne : Feder	136 182,64 €
État	67 141,97 €	Symcéa	934 690,00 €
Propriétaires	29 566,85 €		

2022, en chiffres...

173 KM

LE LINÉAIRE DE COURS D'EAU (CANCHE ET AFFLUENTS)

rendu colonisable par les espèces piscicoles cibles (saumon atlantique, truite de mer, truite fario, anguille, lamproie marine et fluviatile, chabot, ...), par les opérations du rétablissement de la continuité écologique depuis 2003.

43

LES MEMBRES

des 7 groupes de travail du PAPI Canche, pour la mise en œuvre du programme et le suivi des actions.

300

LE NOMBRE DE COURRIERS

adressés aux propriétaires riverains de cours d'eau pour le retrait d'embâcles.

1550 embâcles

TRAITÉS

par les cantonniers de rivières

10 stagiaires

ACCUEILLIS AU SYMCÉA

en master 2, en CAP Travaux paysagers ou en BTS Gestion des Milieux Naturels et Forestiers, ces étudiants apportent leurs soutiens aux différentes missions du Symcéa.

260 participants

À LA CONFÉRENCE

« Le sol : un capital à préserver et une solution pour demain » de Marc-André Selosse au théâtre de Montreuil-sur-Mer.

6 nouveaux agents

ARRIVÉS

au Symcéa soit pour remplacer des départs ou pour renforcer l'équipe.

376 000 mètres

DE LINÉAIRE DE COURS D'EAU

parcourus pour le renouvellement du Plan de Gestion Ecologique de la Canche et ses affluents.

2 500 fagots

UTILISÉS

par l'équipe Hydraulique douce pour la création ou la restauration de fascines dans les parcelles agricoles pour maîtriser le phénomène d'érosion des sols.

25 000 Hectares

DE ZONES HUMIDES

potentielles pour les bassins versants de la Canche et de l'Authie identifiées par l'étude du Muséum National d'Histoire Naturelle.

PÔLE SCHÉMAS D'AMÉNAGEMENT ET DE GESTION DES EAUX

Valérie CHÉRIGIÉ, Cassandre WAYMEL, Alexandre GALLET

Pôle Schémas d'Aménagement et de Gestion des Eaux

Communiquer sur les Enjeux du SAGE

2022 a marqué le début des actions de communication avec notamment une première réunion publique dans le cadre de la Journée Mondiale des Zones Humides en février qui a réuni une trentaine de personnes. Le Forum des Marais Atlantiques est intervenu pour illustrer l'importance des zones humides tant pour le côté patrimonial que les services rendus à la société.

Les SAGE de la Canche et de l'Authie ont publié leur première newsletter respective pour communiquer avec les acteurs et transmettre l'état d'avancement des travaux des commissions locales de l'eau. Ces lettres d'information paraîtront annuellement à partir de 2022.

Les CLE ont aussi organisé une sortie à destination de tous les élus des territoires Canche et Authie sur la thématique de la gestion des eaux pluviales. Cette sortie a permis de présenter les enjeux liés à la gestion intégrée des eaux pluviales et d'envisager les différentes solutions possibles à mettre en œuvre dans les communes.

Pôle Schémas d'Aménagement et de Gestion des Eaux

Avancement des SAGE :

Le SAGE de la Canche est en révision et le SAGE de l'Authie en élaboration. Les CLE ont déjà défini des premières orientations d'action par enjeu, elles sont reprises dans le tableau suivant (liste non exhaustive) :

	Sujets ou orientations abordés	Activités de la CLE de la Canche	Activités de la CLE de l'Authie
Gestion de la ressource	• Étude sur les volumes prélevables • Programme de délimitation des Aires d'Alimentation de Captage (AAC)	• 9 réunions de la commission thématique • 1 groupe technique sur les Zones à enjeux environnementaux • 20 participants en moyenne	• 3 réunions la commission thématique • En moyenne 13 participants
Risques naturels	• Mise en place de l'observatoire des prairies • Définition des Zones d'Expansion de Crue • Identification des secteurs où l'érosion impacte les milieux aquatiques	• 3 réunions de la commission thématique • En moyenne 20 participants	• 3 réunions la commission thématique • En moyenne 19 participants
Gestion des milieux aquatiques	• Définition de l'espace de bon fonctionnement des cours d'eau • Inventaire des plans d'eau • Catégorisation des zones humides	• 4 réunions la commission thématique • En moyenne 17 participants	• 2 réunions la commission thématique • En moyenne 21 participants
Communication	• Groupe urbanisme • Réunions publiques • Réalisation de conférences • Sorties terrain • Newsletter	• 4 réunions la commission thématique • En moyenne 7 participants	• 2 réunions de la commission thématique • En moyenne 9 participants

Dans le cadre de la révision du PGE Canche et affluents, un stage de six mois a été réalisé d'avril à octobre 2022 par une étudiante de dernière année de l'ENGEES (École Nationale du Génie de l'Eau et de l'Environnement de Strasbourg) (M2).
Ce stage a abordé différents aspects en lien avec le suivi des restaurations hydromorphologiques du bassin versant de la Canche, à savoir :

- La réalisation d'un bilan des opérations de restaurations menées dans le cadre des anciens PGE ;
- La participation au groupe pilote de l'Agence de l'Eau Artois Picardie sur la bancarisation et le géoréférencement des opérations de restauration des cours d'eau ;
- La définition d'indicateurs d'altération hydromorphologique des cours d'eau à partir des données de l'état des lieux, et basé sur le référentiel SYRAH-CE ;
- Une réflexion autour de la manière de prioriser les secteurs à restaurer ;
- Un état de l'art sur les suivis des restaurations hydromorphologiques, et définition des indicateurs qui pourraient être mis en place par le Symcéa ;
- Un appui au technicien de rivière en charge de la révision du PGE pour la réalisation de l'état des lieux.

La tâche de définition d'indicateurs d'altération en lien avec l'état des lieux et le SYRAH-CE a été suivie et présenté à l'AEAP.

Ce travail, et réflexions seront intégrés dans le PGE Canche et affluents en cours de révision.

État des lieux 2022 Canche (source : Symcéa)

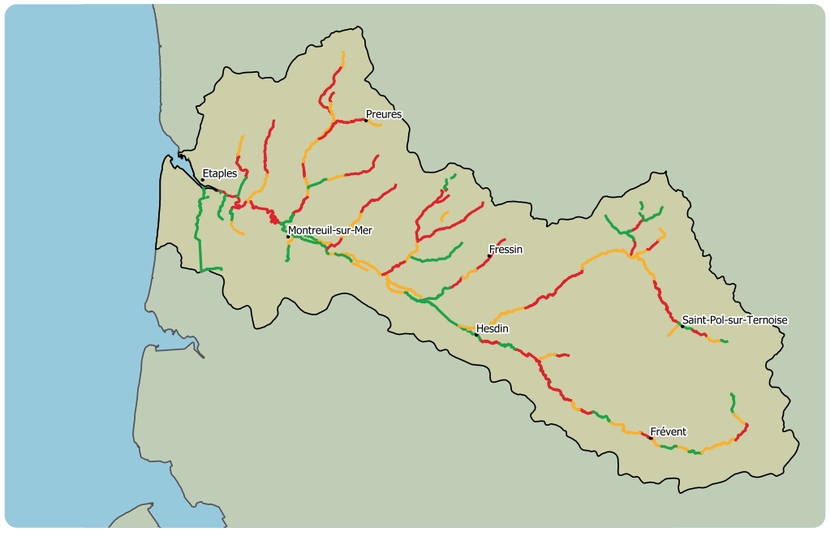

Identification du risque de colmatage des cours d'eau du bassin versant de la Canche appartenant au référentiel du SYRAH-CE

SymCéA
Syndicat Mixte Canche et Authie

Août 2022

Bassin versant de la Canche

Classe d'altération
- Faible
- Moyenne
- Forte

Sources :
Données SYRAH-CE 2017 ; Symcéa (Modélisations WaterSed, PGE 2021-2026)

0 5 10 km

PÔLE OPÉRATIONNEL DES RÉGIES MILIEUX AQUATIQUES ET HYDRAULIQUE DOUCE

De gauche à droite
Stagiaires : Pierre CARON, Thibault BODESCOT, Morgan DEPRÈS, Martin CARPENTIER. Lucas BOITEL, Maxime ROUSSEL, Nicolas MARIETTE, Arnaud PREVOST, Florian DEPRÈS, Julien TURPIN, Jérôme MAUPIN, Yannick TERRIER, Kévin CORROENNE, Dhonovan DELPIERRE

De gauche à droite
Benoit JOURDAIN, Aurélien DAMY, Kévin POUZOL, Stéphane SAGNIER, Jordan DELEPINE, Roger DEMORRE

Lisa MESTDAGH, Audrey WILLEMETZ, Arnaud ROUSSELLE, Emeline BOUCHER, Emilie DELATTRE

Pôle opérationnel des régies Milieux Aquatiques et Hydraulique Douce

GEstion des Milieux Aquatiques

Le Symcéa s'est vu transférer ou déléguer l'entretien des cours d'eau des bassins Canche et Authie sur 660 km par 9 EPCI. 14 agents sont chargés, sous la coordination de leur encadrant, de réaliser les opérations prévues dans les plans de gestion pluriannuels.
L'entretien régulier d'un cours d'eau a pour objectif de :
« maintenir le cours d'eau dans son profil d'équilibre, de permettre l'écoulement naturel des eaux et de contribuer à son bon état écologique ou le cas échéant, à son bon potentiel écologique, notamment par l'enlèvement des embâcles, débris, et atterrissements, flottants ou non, par élagage ou recépage de la végétation des rives ». (art. L 215-14 du Code de l'Environnement).
Les Déclarations d'Intérêt Général obtenues pour les 2 plans de gestions permettent à l'équipe du Symcéa d'intervenir en se substituant ponctuellement aux obligations d'entretien des propriétaires, en cas de dysfonctionnement ou de risque avéré (d'inondation par exemple).

Pour rappel, les propriétaires riverains sont les premiers responsables de l'entretien du cours d'eau.

Le Symcéa peut néanmoins réaliser une visite sur site pour prodiguer quelques conseils techniques sur les modalités d'intervention auprès des riverains.
En 2022, un effort spécifique a été mené sur la gestion des embâcles, correspondant essentiellement à des retraits de branches et d'arbres tombés dans les cours d'eau, obstruant tout ou partie des écoulements. Ainsi, environ 1 200 embâcles ont été évacués de la Canche (40 %), l'Authie (60 %) et de leurs affluents.
Les embâcles les plus bloquants nécessitent généralement des moyens techniques conséquents afin d'être évacués efficacement et en toute sécurité pour les agents du Symcéa, ainsi que l'autorisation des propriétaires.

Première campagne d'envois massifs de courriers rappelant leurs obligations aux propriétaires: en coopération avec la CA2BM, 300 courriers ont été adressés aux riverains des communes de Beaumerie, Neuville, Attin, La Madeleine, et de Montreuil.

Retrait d'embâcle obstruant la Canche au niveau de l'embarcadère de Beutin

Retrait d'embâcle sur l'Authie

Les équipes régie du Symcéa participent galement à des opérations plus ponctuelles visant à réguler les Espèces Exotiques Envhaissantes.
Ainsi, un chantier commun a été organisé avec l'équipe de la CA2BM pour évacuer un foyer de myriophylle du Bresil sur la commune de La Madeleine sous Montreuil durant 4 jours en septembre dernier.
Bilan: 3 bennes de chantiers de Myriophylle évacuées du cours d'eau puis incinérées par la CA2BM.

Restauration écologique

Dans l'objectif du maintien du bon état écologique des masses d'eau des bassins versants de la Canche et de l'Authie, le Symcéa programme chaque année, en s'appuyant sur les plans de gestion, des chantiers de restauration.
Des rencontres organisées avec riverains et élus de l'Authie ont permis de présenter la démarche et de lancer la dynamique sur ce bassin versant, qui s'inscrit dans la continuité des actions engagées sur la Vallée de la Canche.
L'année 2022 a été marquée par la finalisation des travaux de restauration de cours d'eau amorcés en 2021.
Il est à noter que le renouvellement du plan de gestion pluriannuel de la Canche et de ses affluents a débuté en 2022. Il s'achèvera en fin d'année 2023 avec la validation d'un prochain document qui définira les opérations d'entretien et de restauration pour les dix prochaines années.

LES 45 PROJETS DE RESTAURATION CONVENTIONNÉS EN 2022

4 sur l'Authie et 41 Canche

Restauration de 7 230 ml de cours d'eau,

Plantation de 4 360 arbres,

Mise en place de 2 550 ml de clôtures et 10 abreuvoirs,

550 m³ de recharge granulométrique

630 258 euros TTC
(70 % AEAP, 10 % Région et 20 % Symcéa)

PORTRAIT D'UN STAGIAIRE DU SYMCÉA

Pierre Caron
Élève en Terminale GMNF
de la MFR de Marconne

Dans quel cadre il intervient pour le Symcéa ?
Il intervient dans le cadre du développement des connaissances liées au travail du cantonnier de rivière
Quelles sont les activités réalisées ?
- Retrait d'embâcles afin d'éviter les inondations
- La pose de clôtures afin d'éviter le piétinement des bovins, les excréments dans le lit de la rivière
- Le curage pour le bon écoulement des eaux
- L'entretien des espaces communaux
- Renforcement des berges

Quelles sont ses découvertes dans le métier ?
- Apprendre à travailler en équipe
- Acquisition des connaissances dans le domaine du milieu aquatique, les bienfaits du Symcéa sur le long terme

Quel est son intérêt à faire son stage au Symcéa ?
- Travail en contact avec la nature
- Préserver notre patrimoine naturel

Continuité écologique

En 2022, le Symcéa poursuit ses actions en faveur du rétablissement de la continuité écologiques :

Depuis 2003, l'Agence de l'Eau Artois Picardie, les Fédérations Départementales de Pêche et de Protection du Milieux Aquatiques 62 et 80 ainsi que le Symcéa mènent des études et des travaux par délégation de maîtrise d'ouvrage des propriétaires privés afin de mettre en conformité leur ouvrage avec la réglementation. A ce jour, plus d'une centaine d'obstacles à l'écoulement ont été traités permettant aux différentes espèces la recolonisation d'environ 173 km de linéaire de cours d'eau. Les travaux engagés en 2022 par l'AEAP et le Symcéa quant à eux, ont permis de rendre accessible des linéaires de l'Huitrepin, de l'Embryenne, du Bras de Bronne, de la Ternoise, de la Course ainsi que de la Créquoise.

En 2022, le Symcéa a accompagné l'AEAP dans le cadre d'une assistance technique pour l'aménagement de 10 barrages sur l'Authie et 8 sur la Canche et leurs affluents.

Le Département de la Somme a délégué au Symcéa la reprise des travaux réalisés par l'ex Insitution Interdépartementale, notamment sur les communes de Vitz et Le Ponchel.

Les travaux sur le Ruisseau de Teneur ont été finalisés.

En fin d'année, le Symcéa a pu attribuer aux bureaux d'études Bief Cariçaie et CE3E la maitrise d'oeuvre pour l'étude et le suivi de travaux sur 23 nouveaux ouvrages (17 Canche et et 6 Authie).

Enfin, le Symcéa a apporté un soutien technique à la Communauté de Communes des 7 Vallées dans le cadre de la mise en conformité de la base de Kayak de Beaurainville et l'aménagement d'un ancien moulin situé à proximité.

Au total, le Symcéa a participé de près ou de loin au suivi d'études, de procédures réglementsaites et de travaux sur une quarantaine d'ouvrages représentant des obstacles à la continuité ecologique.

Préservation des zones humides

La thématique préservation des zones humides a été également largement abordée cette année.

Ce travail s'est traduit notamment par le suivi de l'étude réalisée par Val Etude sur le marais communal de Beaurainville, à Beaurainchateau.

L'étude a pour objectif d'étudier le Grand Fossé et notamment son fonctionnement hydraulique dans le Marais de Beaurainchateau sur la commune de Beaurainville (62).

En particulier :

- Les fossés de trop grandes dimensions par rapport aux débits,
- Le bras Nord du fossé qui présente des fuites, celles-ci risquent d'assécher les pâtures humides au Nord mais également risquent de mettre en péril les étangs de pêche par une sous-alimentation.

C'est dans le contexte présenté ci-dessus que le Syndicat Mixte de la Canche et de l'Authie, assure la maîtrise d'ouvrage déléguée de l'étude pour la commune de Beaurainville.

Établissement du Partenariat avec le Conservatoire Espaces Naturels Hauts de France avec l'établissement d'une convention de partenariat CEN/Symcéa.

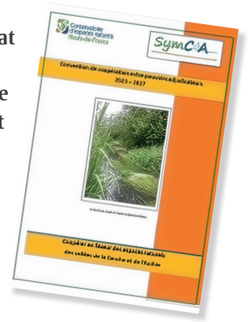

Natura 2000

Le Symcéa, structure porteuse des sites Natura 2000 de la Vallée de l'Authie

Le Symcéa a délibéré favorablement le 1er juillet 2021, pour qu'il soit candidat en tant que structure porteuse des sites Natura 2000 de la vallée de l'Authie, sites orphelins depuis la dissolution de l'Institution Interdépartementale de l'Authie. Le 22 septembre 2022, les comités de pilotage des 3 sites ont élu le Symcéa pour porter la gestion et l'animation de ces sites pour la période 2023-2025.

Ces comités de pilotage ont permis d'élire les présidents :

- Vallée de l'Authie :
  M. Sylvain DESSAINT, Maire d'Occoches ;
- Pelouses, bois, forêts neutrocalcicoles et système alluvial de la moyenne vallée de l'Authie :
  Michel DUVAL, délégué Ternois com et adjoint commune d'Auxi-le-Château ;
- Prairies et marais tourbeux de la basse vallée de l'Authie :
  Thierry POILLET, Délégué CA2BM et Maire de Nempont-Saint-Firmin.

Pendant la période 2020-2022, l'animation des sites a été assurée via un marché public piloté par la DREAL et attribué au **binôme Conservatoire d'Espaces Naturels Hauts de France et Syndicat Mixte Somme-AMEVA.**

Afin dans un premier temps de poursuivre les actions scientifiques et de mise en œuvre de la contractualisation, il est proposé de maintenir les structures d'animation sur la période 2023-2025 tout en assurant un suivi technique et administratif du Symcéa.

Pour formaliser ce principe et ce fonctionnement, 2 conventions de partenariat ont été établies avec les 2 structures d'animation. Ces conventions permettront d'échanger avec les partenaires et de conforter notre approche. Elles sont établies sur la période 2023-2025 correspondant à la durée du mandat du Symcéa en tant que structure porteuse. Concernant le financement, les conventions prévoient le temps passé de chaque structure dédiée aux 3 sites Natura 2000. Ce financement est assuré à 100 % par les Fonds FEADER gérés à partir de 2023 par la Région HDF.

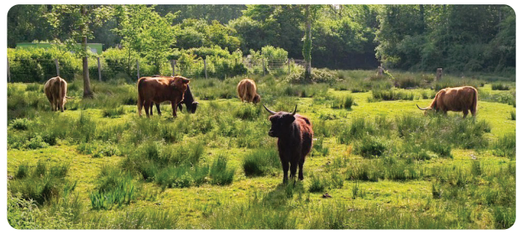

Pôle opérationnel des régies Milieux Aquatiques et Hydraulique Douce

Hydraulique douce

Depuis 2008, le Symcéa intervient en soutien technique auprès de ses EPCI membres pour l'élaboration de nouveau programmes, le suivi ou la réalisation d'études hydrauliques, la constitution des dossiers réglementaires et la réalisation des travaux de création ou d'entretien d'ouvrages de lutte contre le ruissellement et l'érosion des sols.
Le périmètre d'intervention du Symcéa concentre 70 % des ouvrages d'hydraulique douce présents sur le bassin Artois Picardie.

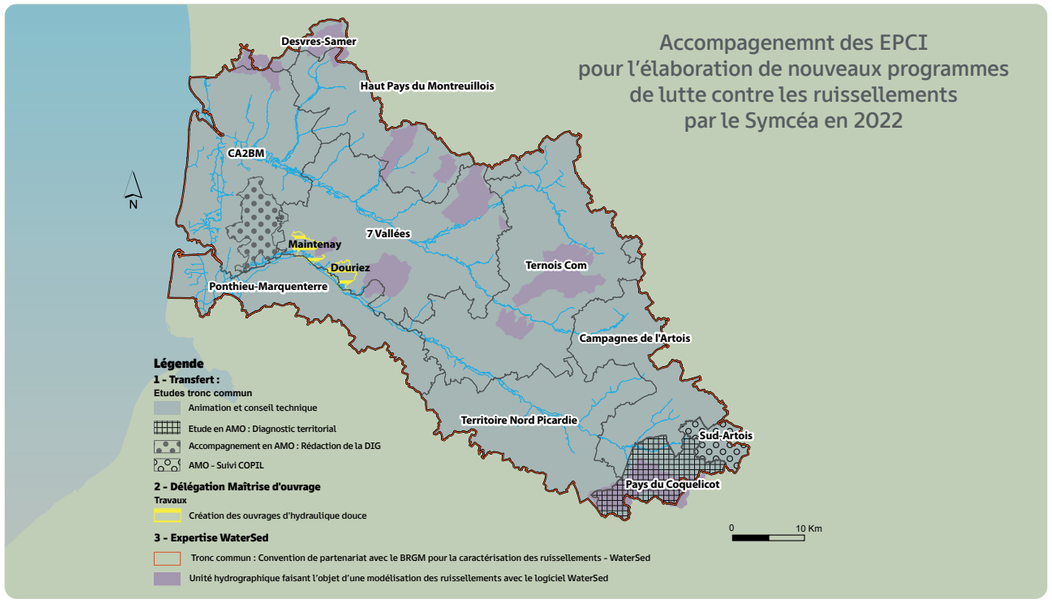

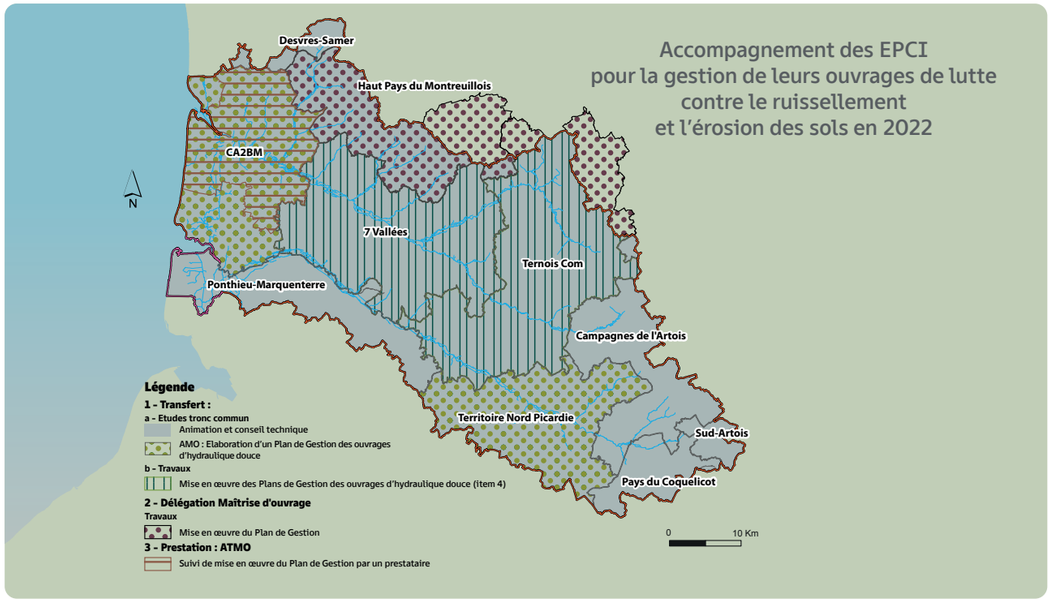

L'accompagnement des EPCI

Réalisation et suivi des études hydrauliques:
Cette année, le Symcéa a accompagné plusieurs EPCI dans lors de réflexions portées par des bureaux d'études privés (Étude de la CCTNP sur Bernâtre et les communes voisines) ou réalisé en régie la définition de schémas d'aménagements sur plusieurs bassins versants:

- Conhy-sur-canche, Boubers-sur-Canche, Aubrometz pour Ternois com ;
- Saint-Remy/Saulchoy pour 7 Vallées;
- Embryenne pour la CCHPM
- Beussent, vallée de la Course pour la CCHPM;
- Vallée du Valigot pour la CA2BM;
- Vallée de Beauquesnes Raincheval sur la vallée de l'Authie pour le Pays du Coquelicot;
- Bassin versant de Lacres/Rollez sur la Dordonne.

Rédaction de dossiers réglementaires:
Rédaction du dossier de DIG pour le projet de la CA2BM sur la Vallée de l'Authie et le complément du dossier pour le projet de Ternois Com (ex Saint-Polois).

Élaboration de plans de gestion
Le Symcéa a élaboré deux plans de gestion en 2022:

- un plan de gestion sur l'ensemble de ouvrages de la CA2BM;
- un plan de gestion sur la CCTNP sur l'ex doulennais;

Etablissement d'un partenariat avec l'association SOMEA (SOMme Espaces et Agronomie)
En 2022, une convention a permis de formaliser le partenariat entre SOMEA et le Symcéa dans le cadre d'une mission d'animation et d'accompagnement des collectivités membres de l'EPAGE Symcéa, sur le Département de la Somme

Il s'agit d'évaluer les besoins d'accompagnement par SOMEA sur le périmètre du Symcéa en fonction des projets envisagés pour la période 2022-2024. Les projets repris seront directement liés à une maîtrise d'ouvrage (ou un transfert de compétence) déléguée au Symcéa, ainsi qu'à des projets liés à du développement ou de l'expérimentation.
La convention ne concerne pas les projets menés sous maîtrise d'ouvrages des EPCI en propre pour lesquels le Symcéa intervient en qualité d'Assistant Technique à Maître d'ouvrage.

Configuration d'une nouvelle animation Agro-écologique tournée vers la promotion des pratiques agronomiques permettant de réduire l'impact des phénomènes d'érosion et de ruissellement.
Fort des résultats des investigations des années précédentes et afin de poursuivre l'action développée pour la réduction des phénomènes de ruissellements et d'érosion des sols agricoles au travers notamment de l'équipement du bassin versant de la Canche, puis de l'Authie, avec des ouvrages d'hydraulique douce, le Symcéa propose de compléter son action par une animation agro-écologique intégrée aux missions du Pôle Érosion / Ruissellement. Il s'agit de créer une dynamique locale avec le monde agricole pour réduire la formation des phénomènes d'érosion des sols et de ruissellement avant qu'ils ne se produisent. Les animations, démonstrations et retours d'expériences viseront ainsi spécifiquement les exploitants agricoles, premiers acteurs à mobiliser pour réduire la mise en place des ruissellements et des coulées de boue.

Ce nouveau levier d'action viendra compléter la méthodologie et le savoir-faire développé par le Symcéa qu'il s'agisse de la conception et de l'entretien d'ouvrages d'hydrauliques douces ou la connaissance issue des modélisations WaterSed.
Cette nouvelle mission débutera en janvier 2023.

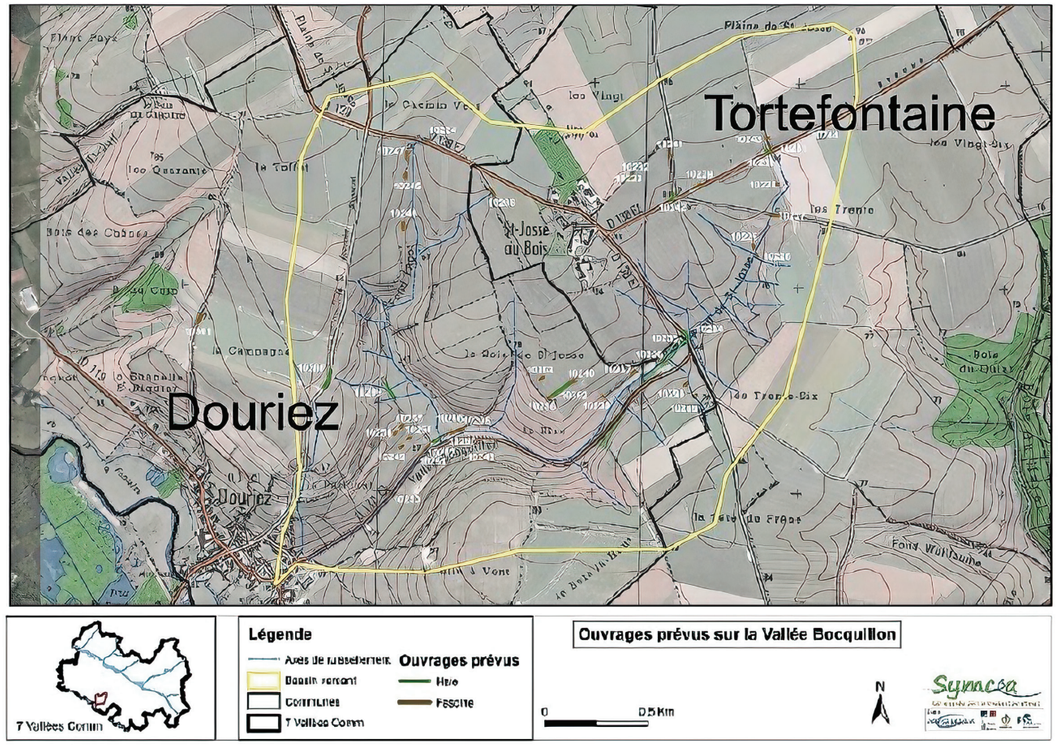

Délégation de Maîtrise d'Ouvrage pour la création d'une cinquantaine d'ouvrages d'hydraulique douce sur les communes de Maintenay et Douriez, Communauté de Communes des 7 Vallées

La Communauté de Communes des 7 Vallées présente un territoire sensible aux phénomènes de ruissellement, d'érosion des sols et aux inondations. En effet, plusieurs communes connaissent régulièrement des coulées de boue et des inondations dont les dégâts ne sont pas toujours négligeables. Ainsi, en septembre 2014, des orages violents ont entraîné des inondations et des coulées de boue à Maintenay et Douriez. Suite à ces évènements, la Communauté de Communes 7 Vallées a fait réaliser une étude hydraulique puis a confié la négociation des ouvrages avec la profession agricole à la Chambre d'Agriculture.

La mise en œuvre des travaux a été confiée au Symcéa. Ainsi, l'équipe du Symcéa est intervenue pour créer:
- 40 fascines de réalisées pour un linéaire de 891 ml
- 16 haies réalisées pour un linéaire de 1765 ml

Soit un total de 56 ouvrages réalisés pour un linéaire de 2521 ml.

Les plans de gestion: entretien et restauration des ouvrages d'hydraulique douce

En 2022, le Symcéa a renouvelé deux tiers des plans de gestion des ouvrages d'hydraulique douce qui lui sont confiés, sur la CCHPM et Ternois Com. En l'attente de confirmation de la reconduction des co-financements de l'Agence de l'Eau, un travail a été mené avec les 2 ECPI concernés afin de définir un plan alternatif de poursuite de cette activité.
En parallèle, les opérations d'entretien et de restauration de la deuxième tranche du plan de gestion de 7 vallées ont également été mises en œuvre.
Ainsi, en 2022, l'équipe hydraulique douce est intervenue pour restaurer les haies et fascines des vallées:
- de la Canche: 7 Vallées (Marconne), Ternois Com (Boubers, Conchy, Ex Frévent, Nuncq, Frévent)
- de la Planquette (communes de la CCHPM (Avondance, Planques, Fressin) et des 7 Vallées (Wambercourt, Cavron, Contes)
- de la Créquoise: (CCHPM: Embry, Royon), 7 Vallées (Lebiez, Offin)
- de la Ternoise: Ternois Com (Secteurs de Heuchin, Boyaval, Eps, Monchy Cailleux, Fief, abords de Saint-Pol) et 7 Vallées (Incourt, Rollancourt, Eclimeux)
- Vallées de la Lys: CCHPM (Fruges, Matringhen, Coupelle-Vieille) et Ternois Com (Lisbourg)
- Vallée de la Couse (CCHPM: Bezinghem, Parenty, Beussent, Enquin-sur-Baillons
- Vallée de Bras de Brosne: 7 Vallées (Saint Denoeux, Aix-en-Issart, Sempy, Humbert, Clenleu, Bimont)
- Vallée de l'Authie:7 Vallées (Le Quesnoy en Artois, Regnauville, Caumont, Cheriennes, Mouriez, Capelle les Hesdin), et Ternois Com (Vaulx, Ternas, Auxi).

De plus, une assistance technique a également été assurée auprès de la CA2BM pour assurer le suivi des travaux réalisés par l'association Cipres sur les vallées de la Dordonne et de la Course.

Emilie CERF, Stephane KAMDOUM, Grégoire JACQUESSON

PÔLE GESTION DES RISQUES DONNÉES/SIG ET COMMUNICATION

PAPI de la Canche
Programme d'Action de Prévention des Inondations

Pôle Gestion des risques

Les dates 2022 du PAPI Canche

14 janvier 2022 : Dépôt du dossier de labellisation
18 mai 2022 : Commission Inondation de Bassin Artois Picardie
24 juin 2022 : Labellisation du PAPI Canche 2022-2027
24 novembre 2022 : Signature de la convention cadre

L'équipe PAPI au complet !

Pour la mise en œuvre des 50 actions du PAPI Canche, Grégoire Jacquesson assurant le pilotage et la coordination du PAPI a été rejoint par 2 nouvelles recrues.
Emilie Cerf, arrivée en septembre, est chargée des actions de réduction de la vulnérabilité des personnes et des biens. Elle réalisera les diagnostics de vulnérabilité chez les particuliers et les entreprises de moins de 20 salariés afin de proposer les solutions techniques adaptées à chaque situation.
Stéphane Kamdoum, arrivé en octobre, assure la mise en place du réseau de mesure hydrométrique de la Canche et des affluents. Il garantira le bon fonctionnement des installations en réalisant la maintenance du réseau et exploitera et valorisera les données enregistrées.
C'est donc une équipe de 3 agents à temps plein, avec un soutien administratif, financier et secrétariat assuré par Valérie Chérigié, Vanessa Boudinel et Sabine Bizeur pour une partie de leur temps de travail.

La préparation de la mise en œuvre des actions

Labellisé en juin 2022, la convention cadre qui lie toutes les parties prenantes a été validée et soumise à la signature de ces dernières. C'est la signature de la convention qui lance officiellement la mise en œuvre des actions du PAPI Canche 2022-2027. Les premiers dossiers de demande de participation financière auprès de nos partenaires, Etat, Agence de l'Eau Artois-Picardie et Région Hauts de France pour le FEDER, ont été déposés. En parallèle de ces dépôts, les dossiers de consultation des entreprises nécessaire au recrutement des prestataires pour les actions de communication et de sensibilisation ont été élaborés.

COPIL et groupes de travail

Le 11 octobre 2022 les membres du Comité de pilotage du PAPI Canche se sont réunis dans la salle de réunion du Symcéa à Auchy-les-Hesdin. En présence de Monsieur le Sous-préfet de Montreuil-sur-Mer, l'équipe du PAPI a été présentée ainsi que leurs missions. Les premières actions programmées pour la mise en œuvre ont été présentées.
Le COPIL a validé la création des groupes de travail pour le suivi et la mise en œuvre des actions. À chaque axe du PAPI, un groupe de travail est créé soit 7 groupes de travail au total regroupant près d'une quarantaine de membres.

Système d'Information Géographique - Cartographie

Pour le reporting des activités des équipes cours d'eau ou hydraulique douce, pour le renouvellement des plans de gestion des cours d'eau ou des ouvrages d'hydraulique douce, pour les missions liées au rétablissement de la continuité écologique, pour de nombreuses expertises, les agents du Symcéa utilisent des tablettes géolocalisées. Cette technologie, au-delà de permettre de se repérer sur le terrain, permet de consigner toutes les observations, les réalisations et de les analyser et de les valoriser grâce aux outils cartographiques développés par le Symcéa. Tableaux de bord, cartes interactives sont les principales applications utilisées pour rendre compte de l'activité de chaque pôle. Par ailleurs, les tablettes permettent de prendre des photos qui sont-elles mêmes géolocalisées. Une partie des très nombreuses photographies sont présentées dans ce rapport d'activité.

Communication

Le sol : un capital à préserver et une solution pour demain, conférence de Marc-André Selosse
Le 27 septembre 2022 au Théâtre de Montreuil-sur-Mer s'est tenue une conférence de Marc-André Selosse, professeur au Muséum national d'histoire naturelle. Spécialiste de la vie du sol, il a démontré aux nombreux participants, le rôle et l'importance des micro-organismes présents dans le sol. Marc-André Selosse établit les liens entre un sol vivant et les bénéfices pour les écosystèmes, la capacité du sol à infiltrer la pluie. Cette démonstration a permis une prise de conscience pour certains, de conforter les pratiques en faveur de la préservation du sol pour d'autres, et un engagement pour le Symcéa vers la promotion des actions salvatrice pour le sol.

Participation au financement du film Paysans : du Ciel à la Terre
Après avoir pris contact et présenté le projet de film auprès des membres du bureau du Symcéa, le Conseil Syndical a accordé une subvention de 3 000 € à l'équipe du film pour participer au bouclage du financement du projet. Ce film retrace l'enquête de Philippe Fruitier photographe aérien, à la rencontre des agriculteurs qui travaille avec la vie du sol.

Réunion publique : Comment vivre avec les zones humides – 19 février 2022 Salle du manège à Hesdin
À l'occasion de la Journée Mondiale des Zones Humides, la Commission Locale de l'Eau de la Canche a proposé une conférence qui proposait de se questionner et d'échanger sur les causes de disparition des zones humides, sur les services rendus par ces espaces, les solutions pour protéger et reconquérir les zones humides.

Newsletters des SAGE Canche et Authie : un outil pour maintenir le lien
Programmées dans le cadre des actions de communication des CLE de la Canche et de l'Authie, 2 newsletters ont été créées.

Adopta
Les CLE ont organisé une sortie à destination de tous les élus des territoires Canche et Authie sur la thématique de la gestion des eaux pluviales.
Cette sortie a permis de présenter les enjeux liés à la gestion intégrée des eaux pluviales et d'envisager les différentes solutions possibles à mettre en œuvre dans les communes.

Même si le contexte global ne permet pas de bâtir des scénarios certains, le Symcéa a enclenché une réflexion sur la stratégie, le positionnement et la lisibilité de son action. Afin de partager et de construire avec les EPCI membres, un atelier a été organisé le 14 octobre.

Sur la base de cet échange très constructif, plusieurs ambitions suivantes ont été identifiées pour les années prochaines :
- **Ancrer l'action du Symcéa dans les projets du territoire ; Améliorer la proximité entre le Symcéa et les collectivités ; Conforter le rôle du Symcéa ;**
- **Améliorer la lisibilité financière et structurer/dimensionner une équipe pluridisciplinaire adaptée aux ambitions ;**
- **Apporter la lisibilité et communiquer sur les actions du Symcéa afin de les valoriser ;**
- **Prévenir et alerter sur les conséquences du changement climatique.**

Ces ambitions seront notre fil rouge et nos grands axes pour déployer les actions et les projets avec une cohérence renforcée avec les projets du territoire et des EPCI, considérant que la gestion de l'eau doit se concevoir dans une approche la plus intégrée possible à l'échelle cohérente du bassin versant et dans une action collective.

Atelier du 14 octobre 2022 avec les EPCI

Symcéa
34 Route d'Hesdin 62770 Auchy-Hesdin - 03 21 06 24 89
contact@symcea.fr - www. symcea.fr

accima 03 21 32 64 42